

## **FILIERE PLANTES A PARFUMS ET HUILES ESSENTIELLES**

### **Sommaire**

<b>FILIERE PLANTES A PARFUMS ET HUILES ESSENTIELLES</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>FILIERE PLANTES A PARFUMS ET HUILES ESSENTIELLES</b>	<b>2</b>
<b>DESCRIPTION DE LA FILIERE</b>	<b>2</b>
<b>DESCRIPTION DE LA FILIERE</b>	<b>2</b>
<b><u>1.A. Le milieu naturel</u></b>	<b><u>2</u></b>
<b><u>1.B. Les produits et les techniques</u></b>	<b><u>2</u></b>
<b><u>1.B.1. Les produits</u></b>	<b><u>2</u></b>
<b><u>1.B.2. Les techniques</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>1.C. Les acteurs</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>1.D. Les structures et modes d'organisation</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>1.D.1. Structures de production</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>1.D.2. Structures d'appui</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>1.D.3. Organisations professionnelles</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>1.E. Economie globale de la filière</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>1.E.1. Evolution des prix</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>1.E.2. Exportation</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b>ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE</b>	<b>7</b>
<b>ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE</b>	<b>7</b>
<b><u>1.F. Analyse externe</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>1.G. Analyse interne</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b>POLITIQUE</b>	<b>8</b>
<b>POLITIQUE</b>	<b>8</b>
<b><u>1.H. Enoncé de la politique</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>1.I. Objectifs</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>1.J. Stratégie</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>1.K. Grands axes d'action</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b>ANNEXES</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>10</b>
<b><u>Abréviations et acronymes</u></b>	<b><u>10</u></b>
<b><u>Références bibliographiques</u></b>	<b><u>10</u></b>
<b><u>Plantes à huiles essentielles et aromatiques</u></b>	<b><u>11</u></b>
<b><u>Evolution des exportations en quantités</u></b>	<b><u>12</u></b>
<b><u>Evolution des exportations en qualité</u></b>	<b><u>14</u></b>

## **FILIERE PLANTES A PARFUMS ET HUILES ESSENTIELLES**

### **DESCRIPTION DE LA FILIERE**

Madagascar se classe parmi les pays producteurs et exportateurs d'épices et d'huiles essentielles. Deux groupes de plantes par rapport à leur historique sur le plan commercial sont reconnus :

Les produits d'exportation traditionnels, provenant du girofle, de l'ylang-ylang, de la vanille, du poivre qui sont cultivés.

Les nouveaux produits d'exportation, classés selon le mode de production en deux groupes :  
les plantes cultivées telles que le géranium, le vétiver, le basilic, le thym, le romarin, le patchouli, le poivre vert, le poivre noir, la cannelle, l'ail, le gingembre, le poivre rose, etc.  
les plantes de cueillette telles que les *longozo*, eucalyptus, lantana camara, aromatica, bois de rose, harongana, ravintsara, helichryse, etc.

Au début des années 90, on a noté un engouement pour la filière géranium, l'attaque de la maladie virale et du flétrissement bactérien *Pseudomonas solanacearum* a mené les opérateurs à exploiter d'autres spéculations.

Par l'impulsion des demandes croissantes en extraits de plantes à huiles essentielles et aromatiques sur le marché intérieur et extérieur, beaucoup d'opérateurs s'engagent dans la filière. Les huiles essentielles sont devenues une filière à part entière qui a motivé à créer le Syndicat des producteurs d'extraits aromatiques et alimentaires de Madagascar (SYPEAM).

#### **1.A. Le milieu naturel**

La grande diversité du milieu naturel malgache constitue un important potentiel pour le développement de la filière plantes à parfum et huiles essentielles. Chaque région naturelle de Madagascar recèle des végétations spécifiques constituant de véritables sources de matières premières pour l'industrie des huiles essentielles. Le tableau en annexe indique les principales plantes à huiles essentielles avec leur localisation géographique à Madagascar.

#### **1.B. Les produits et les techniques**

##### ***1.B.1. Les produits***

Les produits recherchés sont les huiles essentielles et les essences qui seront utilisées comme matières premières pour les industries pharmaceutiques et en cosmétique ; pour la lutte biologique et l'agroalimentaire.

La production de matières premières se fait par cueillette dans les milieux naturels ou sur les plantations. Il existerait actuellement 71 espèces aromatiques appartenant à 22 familles botaniques. 41 espèces sont introduites et 30 endémiques.<sup>1</sup> La cueillette pratiquée incontrôlée actuellement est défavorable à la gestion durable des ressources naturelles. En effet, il n'existe pas encore de réglementations pour l'exploitation des espèces dans leurs sites naturels.

En ce qui concerne la production, les statistiques ne sont pas disponibles. Elle sera appréciée à partir des exportations. Ceci reflète encore le manque d'organisation de la filière.

---

<sup>1</sup> Plantes aromatiques et médicinales à Madagascar. CIRAD-CITE-GRET 1996.

En ce qui concerne les produits d'huiles essentielles bio, les produits sélectionnés dans un premier temps par PRONABIO pour le dépôt du label « NATIORA » sont le girofle, le gingembre, le poivre noir, le *ravintsara*, la cannelle. Les normes retenues pour ces produits sont les résultats d'analyses effectuées par un pool de laboratoires reconnus à Madagascar (CNARP, CNRE, IMRA, LCM, LPM, ESSA). Ces normes ont été établies sur la base des normes ISO et AFNOR. Seuls les produits respectant ces normes feront l'objet d'un cahier des charges déposé auprès de l'OMAPI et seront éligibles au label « NATIORA ».

### ***1.B.2. Les techniques***

Le procédé d'extraction le plus pratiqué actuellement est la distillation, qui utilise encore des matériels et installations non performants et nécessite dans ce cas de fortes consommations de bois de chauffe au détriment de la forêt.

### **1.C. Les acteurs**

La filière plantes à parfum et huiles essentielles a toujours été contrôlée par les sociétés privées qui en assuraient la collecte ou la plantation, l'exploitation, la transformation et la commercialisation.

Les acteurs de la filière sont constitués par :

Les sociétés ou les entrepreneurs privés qui travaillent à l'extraction et la transformation des produits. Leur principal souci est d'assurer un approvisionnement suffisant et régulier de leurs industries : BIONATURE, HOMEOPHARMA, BIOMAD, PHAEL FLOR, RAMA EXPORT, HERBORA, BIOSAVE, CNARP...

Les populations rurales qui sont fournisseurs de matières premières. Elles ne sont ni encadrées ni formées pour ce travail. Leur principal souci est de pouvoir fournir le maximum de matières premières pour le maximum de revenu.

Les collecteurs qui achètent chez les ruraux et opèrent sans exiger de qualités spécifiques des produits. D'ailleurs, il n'y a pas de paiement à la qualité des producteurs.

### **1.D. Les structures et modes d'organisation**

#### ***1.D.1. Structures de production***

Dans l'ensemble, il n'existe pas d'organisation de producteurs pour la filière, sauf pour la production bio. Dans ce cas, les producteurs sont organisés en associations et sont liés aux opérateurs par des contrats qui déterminent les règles de production à respecter.

#### ***1.D.2. Structures d'appui***

Divers appuis sont apportés aux opérateurs : (i) des informations statistiques de production, de prix, de pays demandeurs, etc. ; (ii) des actions de promotion de la filière (prospectus, labels, voyages et visites, (iii) des expositions nationales et internationales, (iv) informations techniques, réunions, séminaires, etc.

Les institutions et organismes d'appui sont le Ministère du Commerce, l'INSTAT, l'ONUDI, le PNUD, l'USAID, le LDI, CIRAD...

### ***1.D.3. Organisations professionnelles***

Le SYPEAM<sup>1</sup> est un syndicat qui regroupe les producteurs d'extraits aromatiques et médicinaux à Madagascar. Avec 33 membres, SYPEAM représente 80% des opérateurs de la filière. Ces membres assurent eux-mêmes la collecte, la transformation et la commercialisation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les sociétés de production de produits bio sont regroupées au sein de PRONABIO qui compte actuellement 28 entreprises composées de membres issus de SYPEAM et provenant d'autres secteurs (épices, artisanat, agro-alimentaire, plantes médicinales, cosmétiques...).

PRONABIO est le titulaire de la marque « NATIORA » qui permet de garantir aux acheteurs des produits de qualité, purs et conformes aux normes internationales. Son objet est :

L'étude et la défense des intérêts professionnels, sociaux et économiques des membres.

La promotion des activités dans ce domaine et de la consommation de tels produits.

La certification des produits pour l'exportation.

Une source d'informations et de conseils.

La participation aux différents travaux relatifs à la réglementation nationale et à la normalisation.

La participation à la mise en place de la réglementation.

## **1.E. Economie globale de la filière**

### ***1.E.1. Evolution des prix***

En ce qui concerne les prix de ces produits à l'exportation, les graphiques ci-après montrent :

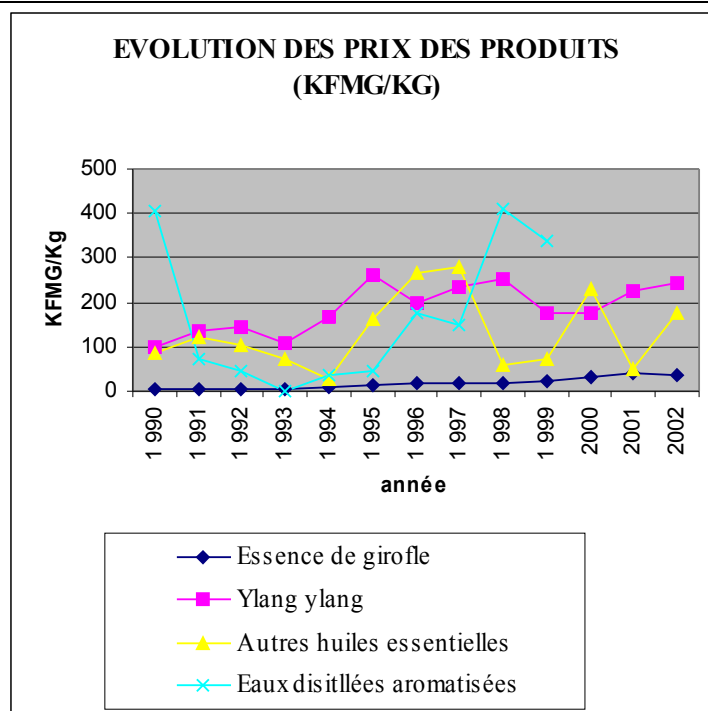
Pour le girofle, une augmentation progressive depuis 1995 avec un prix moyen de 25 KFMG/kg

Pour l'ylang-ylang, une tendance également croissante mais avec des fluctuations plus accentuées. Le prix moyen sur les 5 dernières années est de 223 KFMG/kg avec un maximum de 260KFMG/kg en 1995.

Pour les autres produits, les fluctuations des prix sont très accentuées surtout ces dernières années (1995-2002).

---

1



Sources : Ministère du Commerce et INSTAT

### 1.E.2. Exportation

Les nouveaux produits.

La part des produits nouveaux sur le marché international est présentée dans le tableau ci-après. Elle est dominée par l'huile essentielle d'agrumes (80% du total).

Tableau 1 : Produits nouveaux : Quantités totales exportées de 1990 à 1999 (t)

PRODUITS	Total	%
Huiles essentielles d'agrumes	33,9	80
Essence de lemon grass	0,4	
Géranium déterpénée	3,0	10
Menthe poivrée	0,3	
Autres menthes	0,5	
Vetiver déterpénée	1,4	1
Orange déterpénée	0,1	
Citron déterpénée	0,2	
Total	39,9	

Sources : Ministère du Commerce et INSTAT.

Les variations des quantités exportées et des prix de ces produits pour la période 1991-1999 se présentent comme suit<sup>1</sup> :

Pour le géranium, une augmentation des quantités exportées avec une moyenne de 496 kg/an avec un prix moyen de 730 KFMG/kg avec un pic de 1 647 KFMG/kg en 1997 ;

Pour le vétiver, l'exportation a débuté en 1992 et connu une augmentation moyenne de 170 kg/an. Le prix a également connu une augmentation progressive de 1992 à 1999. Le prix moyen sur les 4 dernières années est de 541 KFMG/kg.

Pour les huiles essentielles d'agrumes, le prix moyen entre 1990 et 1999 est de 2 KFMG/kg.

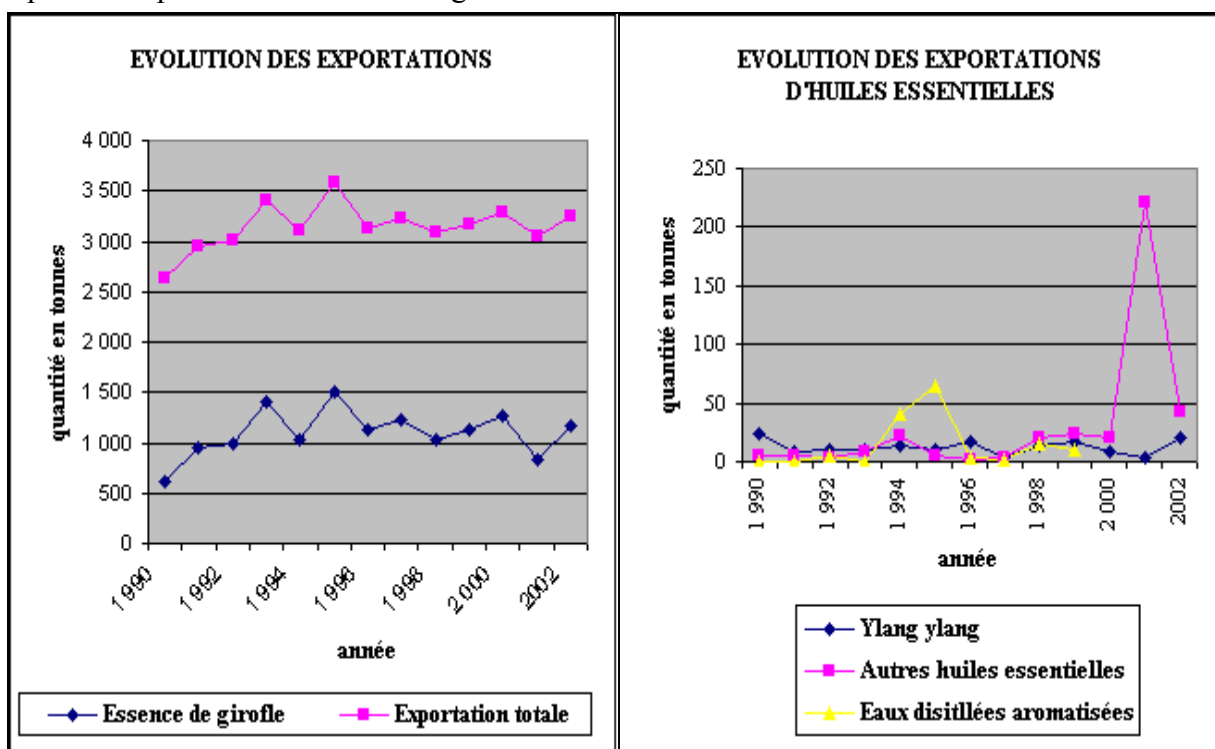
Les produits traditionnels.

<sup>1</sup> Sources : Ministère du Commerce et INSTAT.

L'exportation d'huiles essentielles reste encore dominée par les produits traditionnels. De 1990 à 1999, l'évolution de l'exportation se présente comme suit :

La quantité totale exportée de 1990 à 1999 est de 11 389 tonnes composée essentiellement de l'Essence de girofle 97% suivie par les Eaux distillées aromatisées 1,24% et par l'Ylang ylang 1,13%. L'évolution annuelle de ces exportations est donnée en annexe.

L'évolution des quantités exportées montre des variations plus ou moins accentuées selon les produits. Pour les produits Ylang Ylang, Eaux distillées aromatisées et le groupe des autres huiles essentielles, ces variations sont très accentuées comme le montrent les graphiques ci-après. L'exportation d'essence de girofle montre toutefois une tendance croissante.



La valeur totale des exportations d'huiles essentielles de 1990 à 1999 s'élève à 183 758 946 KFMG en valeur FOB. En premier l'essence de girofle représente 74% du marché, ensuite l'Ylang Ylang pour 11,8%, les Eaux distillées pour 8,10% et le groupe d'Autres huiles essentielles pour 4,13%. L'évolution annuelle de ces exportations est donnée en annexe.

Les relations commerciales entre Madagascar et les principaux pays importateurs de ces produits sont illustrées dans le tableau ci-dessous tous produits confondus:

Tableau 2 : Les principaux pays importateurs (Tonnage cumulé de 1990 à 1999)

PAYS	QUANTITE		VALEUR	
	t	%	Milliards FMG	%

France	5 222	46	104	56
Etats Unis	1 125	9	13	7
Singapour	1 014	8	13	7
Allemagne	985	8	12	6
Royaume Uni	897	4	12	6

Sources : Ministère du Commerce et INSTAT

**ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE****1.F. Analyse externe**

<b>Opportunités</b>	<b>Contraintes</b>
Les caractéristiques du produit final : huile essentielle : Norme de qualité ISO respectée Label de qualité produit " bio "	Concurrence des produits de synthèse à bon marché.
Existence de technologies avancées d'extraction dans les pays développés.	Coût très élevé des machines d'extraction (chaudière semi-sèche).
Existence de marchés potentiels : forte demande d'huiles essentielles sur le marché international (afflux des commandes à certaines périodes) notamment pour les produits non traditionnels Possibilité d'exploration de marché sur Internet Assistance de USAID et de l'ONUDI aux Industriels et PME de la filière	Marchés très exigeants du point de vue qualité Fluctuation des prix Fixation des prix par l'extérieur

**1.G. Analyse interne**

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
Existence d'espèces rares très demandées sur le marché international.	Menaces de disparition des espèces à cause de la cueillette incontrôlée.
Potentialités importantes de production. Création d'activités génératrices de revenus pour les populations locales. Main-d'œuvre locale à bon marché.	Absence d'évaluation de ces potentialités Absence de textes réglementant l'exploitation des espèces objets de cueillette. Faible quantité pour assurer un marché régulier Volonté des opérateurs économiques de maximiser à outrance leur profit ne les incite pas à investir dans la plantation ou culture des espèces à cueillette. Absence d'encadrement pour le développement et d'organisation paysannes désireuses de s'investir dans la filière Insuffisance d'informations statistiques sur la filière (production, prix, demandes, offre, etc)

	Insuffisance des données techniques de production notamment pour les produits nouveaux .
Existence d'opérateurs développant les produits bio.	Insuffisance d'information pour les toutes les parties prenantes notamment sur les paysans.

## **POLITIQUE**

### **1.H. Enoncé de la politique**

Le développement de la filière Plantes à parfum et huiles essentielles doit se baser sur des principes visant à assurer sa stabilité à long terme. Ainsi le développement de la filière doit s'articuler au référentiel de développement rural du PADR.

### **1.I. Objectifs**

- 
- Assurer la place de Madagascar sur le marché mondial des huiles essentielles
- .
- Améliorer le cadre de vie des populations
- .
- Promouvoir un développement durable de la filière
- .

### **1.J. Stratégie**

- 
- Assurer la mise en compatibilité des systèmes d'exploitation et de développement de la filière avec l'environnement
- .
- Promouvoir les organisations paysannes (OP)
- .
- Encourager le partenariat OP/opérateurs
- .
- Renforcer la capacité des acteurs
- .
- Instituer un cadre juridique et institutionnel de la filière
- .

### **1.K. Grands axes d'action**

- Renforcement des capacités organisationnelles, techniques et matérielles des acteurs.
- Elaboration et diffusion des textes réglementaires d'exploitation permettant de préserver l'équilibre écologique et la conservation des espèces.
- Mise en place des systèmes d'information/communication accessibles à tous les acteurs.



- Mise en place de mécanismes financiers permettant aux organisations professionnelles agricoles (OPA) de s'investir dans la filière (récolte, production).
- Développement de contrats de partenariat entre les opérateurs et les OPA pour la collecte et la transformation.
- Mise en place de mécanismes institutionnels et juridiques régissant l'exploitation et la gestion de la filière.

## **ANNEXES**

### **Abréviations et acronymes**

<b>CNARP</b>	Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques.
<b>CNRE</b>	Centre National des Recherches sur l'Environnement.
<b>ESSA</b>	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques.
<b>IMRA</b>	Institut Malgache des Recherches Appliquées.
<b>LCM</b>	Laboratoire de Chimie et de Microbiologie.
<b>LPN</b>	Laboratoire des Produits Naturels.
<b>OMAPI</b>	Office Malgache des Propriétés Industrielles.
<b>PRONABIO</b>	Groupement des Professionnels et des Opérateurs en Agri-business des Produits Naturels et Biologiques.
<b>SYPEAM</b>	Syndicat des Producteurs d'Extraits Aromatiques et Médicinaux à Madagascar.

### **Références bibliographiques**

- RAKOTONDRAINIBE Fanja. LDI.. Analyse de la filière huiles essentielles. 2002.
- COGITE. LDI. Etude de la filière Girofle. 2002.
- RAVOHITRARIVO Clet Pascal. LDI.. Etude des filières ciblées par le Fonds de commercialisation des produits agricoles (FCPA). 2003.
- RAVOHITRARIVO Clet Pascal. L'Intégration du marché domestique et mondiale comme une stratégie de réduction de la pauvreté.

**1.L.**

**1.M.**

**1.N.**

## 1.O.

## 1.P.

## Plantes à huiles essentielles et aromatiques

(Liste non exhaustive)

Nom scientifique	Français usuel	Vernaculaire	Régions
<i>Allium sativum</i>	Ail	Tongolo gasy	Toute l'Île
<i>Cananga odorata</i>	Ylang-ylang		Nosy-be, Sambirano
<i>Catharanthus roseus</i>	Pervenche	Vonenina	Sud et Côte Est
<i>Cedrelopsis grevei</i>		Katrafay	Ouest, Sud-Ouest
<i>Centella asiatica</i>		Talapetraka	Hauts plateaux
<i>Cinnamomum camphora</i>	Camphrier	Ravintsara	Centre-Est
<i>Cinnamomum zeylanicum</i>	Cannelle	Hazomanitra	Sambirano et toute la Côte Est
<i>Citrus hystrix</i>	Combava		Est et Ouest
<i>Coriandrum sativum</i>	Coriandre		Hauts plateaux
<i>Curcuma longa L.</i>	Curcuma	Tamotamo	Côte Est et Hauts Plateaux
<i>Cymbopogon martinii</i>	Palma rosa		
<i>Cymbopogon sp</i>	Citronnelle	Veromanitra	Plante tropicale et sub-tropicale
<i>Eucalyptus sp</i>	Eucalyptus	Kininina	Dans toute l'Île (30 espèces introduites)
<i>Geranium Pelargonium</i>	Géranium	Fiandrilavenona	Hauts Plateaux (altitude > 1200 m)
<i>Hedichyum coronarium</i>		Longoza	Centre-Est
<i>Ocimum basilicum</i>	Petit basilic		Sambirano, Antananarivo et Toleara
<i>Rosa damascena</i>	Rose parfumée	Raozy	Hauts Plateaux
<i>Romarinus officinalis</i>	Romarin		Nord-Est, Côte Est
<i>Vetiveria zizanoides Stapf</i>	Vetiver	Fehana (Betsileo)	Plante tropicale et sub-tropicale
<i>Zingiber officinalis</i>	Gingembre	Sakamalao	Sambirano, Côte Est et Moyen-Est

## Evolution des exportations en quantités

(t)

ANNEE	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
<b>PRODUITS</b>											
HE d'agrumes	33,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	33,9
Essence de lemon grass	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Ylang ylang	23,8	8,9	9,5	10,9	14,1	10,4	16,7	3,6	14,2	16,7	128,9
Essence de girofle	611,6	942,9	994,2	1 396,8	1 029,1	1 506,1	1 119,6	1 226,8	1 036,0	1 119,6	10 982,8
Autres HE	5,1	4,8	3,2	8,6	21,8	4,4	2,2	3,1	21,1	23,4	97,5
Géranium déterpéné	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,6	0,8	0,7	3,1
Menthe poivrée	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3
Autres menthes	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5
Vetiver deterpéné	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2	0,3	0,3	0,1	0,0	1,4
Orange deterpénée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Citron déterpéné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2
Eaux distillées aromatisées	0,3	1,0	4,9	0,0	41,3	64,7	2,8	1,4	14,5	10,1	141,0
<b>TOTAL</b>	<b>674,6</b>	<b>957,5</b>	<b>1 012,3</b>	<b>1 416,5</b>	<b>1 106,9</b>	<b>1 586,3</b>	<b>1 142,1</b>	<b>1 236,0</b>	<b>1 087,0</b>	<b>1 170,7</b>	<b>11 389,8</b>

Source INSTAT/Ministère du Commerce

(1990-1999).



## Evolution des exportations en qualité

(KFMG)

ANNEE	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
PRODUITS											
Huiles essentielles d'agrumes	21 321	0	0	1 375	2 925	21 123	0	0	22 134	2 462	71 340
Essence de lemon grass	7 859	4 409	0	0	1 124	0	401	0	0	0	13 793
Ylang ylang	2 349 671	1 188 667	1 368 268	1 177 413	2 361 083	2 717 211	3 315 828	840 635	3 592 086	2 924 587	21 835 449
Essence de girofle	2 516 847	4 171 821	2 588 506	5 353 373	7 691 841	22 680 388	18 744 251	23 676 875	20 713 536	27 536 023	135 673 461
Autres huiles essentielles	443 064	573 790	326 714	625 397	636 412	713 087	571 999	850 900	1 200 258	1 650 461	7 592 082
Géranium détrepéné	0	0	1 609	15 260	45 681	174 488	268 153	1 009 322	433 826	285 201	2 233 540
Menthe poivrée	0	0	16 158	3 775	0	0	0	14 205	43 992	80 372	158 502
Autres menthes	0	0	67 176	0	0	0	0	1 107	18 081	0	86 364
Vetiver deterpené	0	0	3 287	16 324	59 962	98 568	184 913	182 214	32 714	8 243	586 225
Orange deterpénée	0	0	0	0	623 230	3 366	0	0	0	0	626 596
Citron détrepéné	0	0	0	0	0	0	2 999	180	0	404	3 583
Eaux distillées aromatisées	126 064	51 517	217 159	0	1 458 905	2 960 090	483 396	204 563	5 939 865	3 436 453	14 878 012
<b>TOTAL</b>	<b>5 464 826</b>	<b>5 990 204</b>	<b>4 588 877</b>	<b>7 192 917</b>	<b>12 881 163</b>	<b>29 368 320</b>	<b>23 571 940</b>	<b>26 780 001</b>	<b>31 996 492</b>	<b>35 924 206</b>	<b>183 758 946</b>

Source INSTAT/Ministère du Commerce.

